

BUSSAC Info

N°123 - Sept. • Oct. • Nov. • Déc. 2015



CHARLOTT'LINGERIE

Chantal CHABOT
32 chemin des Chaumes
06 75 88 84 10 - 05 46 95 35 07
chabot.chantal17@orange.fr

ELECTRICITE

SARL Michel SARDAIN
25 chemin des Deaux
05 46 93 26 53

ELECTRICITE

Stéphane GABRIULT
38 chemin de Choisy
05 46 97 84 46 - 06 70 01 02 72
Fax 05 46 74 23 85
sgabriault@gmail.com

FROMAGERIE JACQUES

Marchés de Saintes,
St Jean d'Angely et Jonzac
Plateaux sur commande
05 46 74 09 57 - 06 87 83 64 91

FROMAGERIE FINE
Fromages affinés
Spécialités - Crèmerie

Sandrine & Régis MOREAU
Marchés de Saintes les mardi,
mercredi, vendredi et samedi. Cozes
le mercredi
05 46 74 53 38 - 06 18 65 13 99
moreauieg@orange.fr

JULIEN BROCANTE

JULIEN TABAUD
Débarras Maison /
Atelier/Grenier/Grange
06 78 79 85 62
tejetv@gmail.com

KISIKOL STICKERS

Fabriqué en France
Jean BARBOT
VRP exclusif
06 19 28 64 16
jbarbot@ksimport.fr

MACONNERIE
RENOVATION

Yvon PEROCHAIN
16 chemin de la Mare de l'Abbaye
05 46 93 13 10 - 06 68 29 77 14

MEUBLES ANCIENS

Laurent COUTIN
achat et vente meubles anciens
11 chemin des Chagnauds
06 72 96 23 67

M.S.M
MOREAU SERVICES MULTIPLES

Entretien int/ext, petite maçonnerie,
carrelage,
peinture, placo, nettoyage, toitures,
façades, jardins...
06 63 45 50 74

PARTYLITE

conseillère
Sylvie BILLAUD
183 route du val de charente
06 16 93 57 72

PEINTURE

David MARQUISAUD
11 chemin de la Grand'Porte
05 46 92 06 65

PLOMBERIE
COUVERTURE
ZINGUERIE

Kévin BRUNETEAU
7b chemin des Chagnauds
Les Ablains
06 67 98 73 33
kevbruneteau17@hotmail.fr

PLOMBERIE-CHAUFFAGE
COUVERTURE-ZINGUERIE

Frédéric GELICUS
Artisan Dépanneur
Les Mailleaux
05 46 74 50 65

SCIERIE

BRUNETEAU
Vente de bois de charpente
Sciage à l'heure
150 route de Beauchail
06 63 27 99 22 - 05 46 93 43 98

VENTE DE MIEL

Jean-Louis RENARD
APICULTEUR
10 chemin du Vieux Bourg
0546747912- 0607481625

VENTE DE VETEMENTS

vêtements à domicile
homme, femme, enfant
Sophie COURBARON
15 allée des chaumes
06 16 15 43 05

VIVAL

Paul BELLAND
ouvert 7h30/14h et 15h30/19h30
sauf mercredi
dimanche et jours fériés 8h/12h30
05 46 92 56 16

SOMMAIRE

BUSSAC INFO

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 123

Septembre - Octobre - Novembre - Décembre 2015

Responsable de la publication : Christophe Dourthe

Rédacteur en chef : Françoise Durand

Comité de rédaction :

C. Dourthe - F. Durand - J-Luc Marchais - L. Besson
C. Faveau - M.C Allinand - M. Ferreira

ISSN : 0776 6 2246

Imprimé par : Imprimerie Delavaud Etoile

En couverture : Lavoir, pigeonnier du bourg,
grave du château, gare du Pontreau, chemin de la grave

Au dos : Fête de l'école Gustave Courbet, Eglise Notre
Dame de Bussac, Mairie, vue sur Port Berteau.

- Page 2 Petites annonces -
Dates à retenir
- Page 3 Editorial

Informations municipales

- Page 4 Conseil municipal du 19/10/2015
- Page 6 Conseil municipal du 23/11/2015

Informations locales

- Page 8 Etat civil - Recensement
- Page 9 Informations locales
- Page 11 Bibliothèque
- Page 12 Ca s'est passé à Bussac
- Page 17 Les Bussacais à l'honneur
- Pages 18/19 Pages centrales
Un Noël à la bibli
- Page 20 Vie paroissiale
- Page 21 CCAS
- Page 23 Le point sur les travaux
- Page 25 Nouvelles de l'école
- Page 28 Accueil Péri scolaire

Foyer rural

- Page 30 Le mot de la Présidente
- Page 31 Activités des sections
- Page 35 Revue de presse

MAIRIE DE BUSSAC - SUR - CHARENTE

139, route du Val de Charente - 17 100 Bussac sur Charente

Tél 05 46 93 11 11

Fax 05 46 93 92 32

E mail mairie@bussac-sur-charente.com

Ouverture au public Le lundi 09h00 à 12h00

Du mardi au vendredi 14h00 à 18h00

DATES A RETENIR ...

➤ FEVRIER

07 : Loto organisé par la section jumelage à 14h

19 : Représentation théâtrale 20h30

27 : Tournoi de tennis de table 14h

➤ MARS

06 : Loto organisé par la section rando à 14h

19 : Concours de belote organisé par la section jeux de société à 14h

20 : Bourse à l'enfance organisée par l'association Nounous Bout'choux, de 10h à 18h

➤ AVRIL

03 : Course cycliste organisée par le foyer rural et la Municipalité

➤ MAI

17 : Concert proposé par l'ADMS pour les 30 ans de l'association, à 18h15

21 : Tournoi de tennis de table à 14h

27 : Fête des voisins (date officielle)

➤ JUIN

05 : Brocante organisée par la section jumelage

11 : Rando semi-nocturne organisée par la section foot et nounous bout'choux

24 : Fête de l'école à St Vaize

27 : Fête de l'été à Bussac

COIN INTERNET



ADSL à Bussac

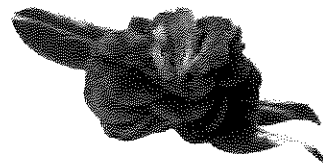
N° Azur : 0810170017

www.17-numerique.fr

et en fin d'année,
la FIBRE à Bussac pour tous...

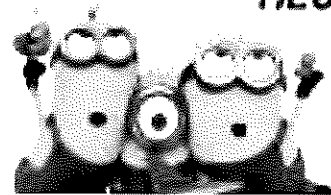
Pour recevoir des infos de la mairie, n'hésitez pas à transmettre votre e-mail au secrétariat :

mairie@bussac-sur-charente.com



*Toute l'équipe de rédaction
de Bussac Info vous
souhaite une*

**BONNE
HEUREUSE**



**ANNÉE
2016**

Nous tenons à remercier Christiane Talazac, ancienne Bussacaise ayant quitté la commune pour sa participation à la commission Bussac Info. Nous lui souhaitons bonne continuation.

PLACE DES CHAUMES :

Le jeudi de 17 heures à 20 heures 30

TITIPIZZ

PIZZA AU FEU DE BOIS www.titipizz.fr

Programme à retirer au camion. Passez vos commandes au 07 71 08 11 58

Editorial

En ce début d'année, je vous présente, au nom des élus du Conseil municipal, nos vœux les meilleurs pour 2016 ! Santé d'abord et avant tout, réussite dans vos projets personnels, familiaux, professionnels.....

En ce qui concerne la commune, cette année sera riche ; un programme chargé est en effet prévu....

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera adopté à l'issue de plusieurs réunions de travail, d'un vote en Conseil municipal puis d'une enquête publique; je vous invite à suivre le déroulement de ces travaux et à participer aux réunions (celle du 7 janvier a permis de faire le point du projet).

L'acquisition des bâtiments de l'épicerie, leur agrandissement et leur mise aux normes seront un projet important qui aboutira à la création d'un multiservice, afin de conserver le commerce de centre bourg....l'acquisition des murs du garage qui vient de fermer ses portes sera aussi réalisée s'il n'y a pas de repreneur.

L'enfouissement des réseaux se poursuivra, tout d'abord route de Beauchail où des aménagements de voirie seront réalisés, puis aux Bacheliers.

La mise en place des équipements publics de l'assainissement collectif continuera vers le Pontreau et les Guilloteaux.

La fibre optique sera installée cette année pour l'intégralité de la commune (fin de l'équipement prévue après l'été) et chaque foyer bussacais pourra s'équiper en s'abonnant auprès d'un opérateur, selon son choix et les propositions offertes.

La création d'une zone à vocation artisanale et d'habitation aux bacheliers sera finalisée.

Les travaux d'amélioration de la voirie et la création d'un parking proche de l'église seront réalisés.

Le projet mené par Bruno Soulet et les enseignants de l'école pour la fête de l'été est aussi un beau challenge qui va mobiliser les enfants (et peut-être leurs parents) pendant quelques semaines.....

L'aménagement de l'étang de pêche situé au Vieux bourg fera aussi partie des travaux prévus en partenariat avec la Fédération départementale de la pêche.

Vous constatez la richesse et la qualité des projets que les élus mènent dans l'intérêt général des administrés de la commune.

En vous renouvelant mes souhaits de bonne année 2016 !

Christophe Dourthe

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2015

1- Décision modificative.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de rajouter des crédits à l'opération « Travaux de voirie » et plus particulièrement aux travaux d'assainissement. Le Conseil municipal accepte l'inscription des crédits de la manière suivante :

C/2051 - 3 000 €

C/2151-213 3 000 €

2- Amortissement de la dépense liée à la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'amortissement de la dépense liée à la révision du PLU qui a commencé en 2014. Pour ce faire, il convient de définir le nombre d'années d'amortissement, la 1ère année étant celle qui suit l'année de fin de révision. Sachant que la révision s'achèvera fin 2016, le Conseil municipal propose un amortissement sur 4 ans, soit de 2017 à 2020.

3- Remboursement de frais engagés par le Foyer Rural au nom de la Commune.

Le Maire informe le Conseil municipal que le Foyer Rural a bien voulu venir en aide à la Commune pour l'organisation de la Fête de l'Été et les Jeux Intervillages en réglant des dépenses qui incombaient à la Commune. Il convient donc de reverser au Foyer Rural la somme de 434 € et d'inscrire les crédits de la manière suivante :

C/6574 434 €

C/6554 - 434 €

4- Fourniture en électricité : prélèvement automatique sur le compte de la Commune et signature de la convention tripartite.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-29,

Vu l'Instruction Budgétaire Comptable M14,

Considérant la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 dite loi Hamon relative à la mise en place de « nouveaux outils de régulation économiques pour rééquilibrer les pouvoirs entre consommateurs et professionnels » qui prévoit dans son article 25 une modification du Code de l'Énergie et notamment la fin des tarifs « historiques » réglementés à partir du 31 décembre 2015 pour les consommateurs non domestiques afin que la France se mette en conformité avec le droit européen,

Considérant la délibération du Conseil Municipal du 14 avril 2015 relative au groupement de commande de la ville de Saintes, du Centre Communal d'Actions Sociales de Saintes, de la Communauté d'Agglomération de Saintes, des Communes de Rouffiac, Saint Georges des Côteaux, Le Douhet, Vénérand, Ecoyeux,

Fontcouverte, Corme Royal, Bussac sur Charente, Pessines et l'association du Gallia Théâtre pour l'achat d'électricité,

Considérant qu'après consultation par appel d'offres ouvert sous forme d'accord-cadre, la ville de Saintes en tant que coordonnateur du groupement a décidé de passer un marché subséquent pour chacun des 2 lots du groupement, avec la société Électricité De France retenue comme fournisseur d'électricité,

Considérant, la nécessité de simplifier le mode de règlement des dépenses d'électricité par convention tripartite entre la Ville, le comptable public et la Société Électricité De France,

Considérant la possibilité pour la collectivité de recourir pour ses factures, au prélèvement automatique sur le compte de la commune auprès de la Banque de France,

Considérant, que grâce au prélèvement automatique Banque de France, les factures seront réglées dans les délais sans risques de relance et d'intérêts moratoires,

Considérant l'enveloppe budgétaire disponible, sur le chapitre II,

Délibère :

• Sur l'adoption de la convention à intervenir entre la Commune de Bussac sur Charente, le Trésor Public et la Société Électricité De France pour le prélèvement automatique sur le compte Banque de France de la collectivité,

• Sur l'autorisation donnée au Maire ou à son représentant de signer cette convention ainsi que tous documents relatifs à cette affaire.

5- Syndicat Départemental de la Voirie : proposition de prêt avec la Caisse d'Épargne.

Le Conseil Municipal vote la réalisation à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES d'un emprunt d'un montant de 150 000 EUROS destiné à financer la création d'une voie nouvelle et l'aménagement du parking de l'Église. Cet emprunt aura une durée de 5 ans. Ensuite, la Commune se libérera de la somme due à la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES par suite de cet emprunt, en 5 ans, au moyen de trimestrialités payables aux échéances qui seront indiquées dans le contrat de prêt et comprenant la somme nécessaire à l'amortissement progressif du capital (échéances constantes) et l'intérêt dudit capital au Taux Fixe de 1,25% l'an. Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 70 euros. La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt. En cas de remboursement par anticipation, la Commune paiera une indemnité dont les caractéristiques sont précisées au contrat de prêt. La

Commune s'engage à prendre à sa charge tous les impôts, droits et taxes présents ou futurs, grevant ou pouvant grever les produits de l'emprunt. L'emprunteur s'engage à dégager les ressources nécessaires au paiement des échéances et autorise le Comptable du Trésor à régler, à bonne date sans mandatement préalable, le montant des échéances du prêt au profit de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES. M. le Maire ou son représentant est autorisé à signer le contrat de prêt au nom de la Commune et à procéder à tout acte de gestion le concernant.

6- Convention avec le Comité des Œuvres Sociales (COS).

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une convention lie la Commune au COS. La convention est arrivée à expiration en début d'année et n'a pas été signée avec Mme Patricia DOUZENEL, Présidente du COS à cette époque. Le Maire propose au Conseil municipal d'une part, de signer la convention avec Mme Patricia DOUZENEL qui était Présidente du COS en début d'année et d'autre part de signer la nouvelle convention avec M. Daniel RENAUD actuel Président du COS. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les dites conventions.

7- Avancement de grade et modification du tableau des effectifs.

Le Maire informe le Conseil municipal que, suite à la réussite à l'examen professionnel d'adjoint technique 1ère Classe de M. BENOIT Bruno, un autre agent remplissant les conditions d'avancement de grade peut être nommé adjoint Technique 1ère Classe. M. Alain MOISY remplissant ces conditions à compter du 3 novembre 2015, M. le Maire propose son avancement de grade à compter du 3 Novembre 2015. Le Conseil municipal accepte cette proposition et modifie ainsi le tableau des effectifs :

- Secrétaire de Mairie : 1
- Adjoint Administratif 1ère Classe : 1
- Adjoint Technique 1ère Classe : 2 à compter du 03/11/2015
- Adjoint Technique 2ème Classe : 4 à compter du 03/11/2015

8- Prime de fin d'année allouée au personnel communal.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que depuis quelques années une prime de fin d'année est allouée au personnel communal stagiaire et titulaire. Le Maire propose au Conseil municipal une prime d'un montant brut de 990,00 € pour les agents CNRACL et une prime d'un montant brut de 925,00 € pour les agents IRCANTEC. Ces montants seront attribués à chaque agent stagiaire ou titulaire au prorata de son temps de travail et de présence. Le Conseil municipal accepte ces propositions. Un tableau

indiquant les montants bruts de la prime attribuée à chaque agent est annexé à la présente délibération.

9- Tarifs 2016 de location de la Salle municipale.

Le Maire rappelle au Conseil municipal qu'il avait été décidé lors d'une précédente réunion de réviser les tarifs de la salle municipale chaque année. Après en avoir délibéré le Conseil municipal décide de maintenir pour l'année 2016 les tarifs appliqués en 2015.

10- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de classer dans le domaine public communal les voies citées ci-dessous. Cela permettra également une mise à jour du tableau de classement de la voirie :

- Impasse de la Petite Fosse de la VC 7 jusqu'au bout de l'impasse
- Chemin des Roderies de la VC 7 jusqu'à la fin du revêtement
- Chemin de la Piffeterie du carrefour de la VC 20 jusqu'à la propriété de la Piffeterie
- Chemin de la Prairie de la VC 23 à la STEP
- Chemin des Guilloteaux de la VC 35 au carrefour de la VC 36
- Passage des Guilloteaux de la VC 33 à la VC 37
- Passage des Mailleaux de la VC 40 à la fin de ce passage lui-même
- Passage de la Grand'Porte de la VC 42 à la fin du passage
- Chemin de l'Enclouse du VC 55 au VC 8

Le Conseil municipal accepte l'inclusion de ces voies dans le domaine public de la Commune.

D'autres voies pour lesquelles des délibérations ont déjà été prises figureront dans ce tableau. Elles sont rappelées ci-dessous :

- Impasse du Vieux Bourg prolongement du VC 12 (délibération du 15/04/2014)
- Impasse de Beauchail du VC 18 à la fin de l'impasse elle-même (délibération du 29/09/2014)
- Passage des Grandes Versennes du VC 54 au VC 39 (délibération du 09/12/2014)
- Parking de l'Église (délibération du 23/06/2015)
- Chemin de la Favaudière du VC 22 à la RD 114 (délibération du 23/06/2015)

11- Dénomination de nouvelles voies.

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à la dénomination de nouvelles voies. Dans le village des Deaux, le chemin qui relie le Chemin des Quartiers au Chemin des Deaux s'appellera Chemin de l'Enclouse. Celui qui reliera la RD 114 au Chemin de Grand Village s'appellera Chemin de la Favaudière. Il convient également de préciser :

- que le chemin qui mène à la station d'épuration s'appellera Chemin de la Prairie
- que le chemin qui conduit aux habitations 9A, 9B

et 9C Route de Beauchail s'appelle Impasse de Beauchail sur le tableau de classement de la voirie - que le Passage des Grandes Versennes constitue une voie menant à la raquette de retournement au village de Montvolland et figure sur le tableau de classement de la voirie communale. Le Conseil municipal prend acte de ces appellations.

12- Acquisition de terrain.

Le Maire informe le Conseil municipal que M.

Janick MOUSSET a fait savoir à la Commune qu'il vendait les biens qu'il possède aux Guilloteaux. De ce fait, la Commune souhaite se porter acquéreur de la parcelle cadastrée section AD N°100 d'une superficie de 38m² au prix de 1 000,00 €. Le Conseil municipal accepte cette proposition et autorise le Maire ou son représentant à entreprendre les démarches nécessaires et à signer l'acte à intervenir.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 NOVEMBRE 2015

Monsieur le Maire ouvre la séance et propose au Conseil d'observer une minute de silence en hommage aux victimes des attentats du 13 novembre.

1- Débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Le Maire présente au Conseil municipal le document qui va permettre à l'Assemblée délibérante de constater l'état d'avancement du projet de PLU.

L'article R*123-1 du code de l'urbanisme dispose que les PLU comportent un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Selon l'article L*123-1-3 du code de l'urbanisme, ce PADD définit les orientations générales d'aménagement, d'équipement, d'urbanisme, de paysage, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques. Il arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, le développement des communications numériques, l'équipement commercial, le développement économique et les loisirs, retenues pour l'ensemble de l'établissement public de coopération intercommunale ou de la commune. Il fixe des objectifs chiffrés de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Conformément à l'article L*123-9 du code de l'urbanisme, les orientations générales du PADD doivent être soumises au débat du conseil municipal, au plus tard deux mois avant l'examen du projet du plan local d'urbanisme.

Après la réalisation du diagnostic, le bureau d'études vient de finaliser le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier est donc mis en débat.

Le Conseil municipal examine les 3 axes fondamentaux de ce PADD, à savoir :

- l'axe n°1 dont la perspective est de renforcer l'attractivité du Bourg.
- l'axe n°2 dont la perspective est de protéger et mettre en valeur la patrimoine paysager et bâti du

territoire. En ce qui concerne cet axe, le Conseil municipal tient à souligner la modification apportée à la fin du paragraphe "valoriser et préserver le patrimoine bâti et historique. Conforter les loisirs et le tourisme vert sur le territoire communal", il y a lieu de lire "Aménager un cheminement le long de la Charente, en liant Port-Berteau au Vieux Bourg, puis du Vieux Bourg à Rochefollet.

- l'axe n°3 dont la perspective est d'assurer, en cohérence avec le développement du Bourg et des villages du plateau, l'ensemble des moyens de déplacements et de communication.

Après examen du dossier, il s'avère que ce projet est acté par le Conseil municipal.

2- Convention avec l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques).

Le Maire donne lecture au Conseil municipal de la convention établie entre la Commune et l'AAPPMA. Le Conseil municipal, considérant que les dispositions à la charge de la Commune lui conviennent, en accepte les termes et autorise le Maire à la signer.

3- Refonte du tableau de classement des voies communales.

Monsieur le Maire rappelle qu'au cours de la séance du , le conseil municipal avait décidé la mise à jour du tableau de classement de la voirie communale.

Monsieur le Maire présente l'étude faite précisant que la refonte du tableau de classement de la voirie communale et des chemins ruraux ne porte pas atteintes aux fonctions de desserte et de circulation assurées par les voies.

La longueur des voies communales deviendraient donc la suivante :

-Voies communales à caractère de chemin et de rue : 31 380 m dont 2 602 m mitoyen soit 30 079 m.

-Voies communales à caractère de Place : 1 460 m².

4- Décisions modificatives

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il est nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires en investissement. Il convient donc d'utiliser les crédits qui figurent en section de fonctionnement au compte 022 "dépenses imprévues". Le Conseil

municipal accepte d'inscrire les crédits de la manière suivante :

D.	C/022	- 3 000 €
D.	C/023	3 000 €
R.	C/021	3 000 €
D.	C/202-209	3 000 €

Il y a lieu également de prévoir des crédits au C/012, le Conseil municipal accepte l'inscription des crédits de la manière suivante :

D.	C/60621	- 1 000 €
D.	C/6411	1 000 €

5- Questions diverses.

1) Lettre ouverte de l'Association Nounous et Bout'Choux

Le Maire donne lecture de la lettre ouverte qu'il a reçue de la Présidente de l'Association le 28 octobre 2015 et sollicite l'avis des élus quant à la réponse à apporter à ce courrier. Il rappelle que les assistantes maternelles ont décidé de quitter le foyer rural alors qu'il leur avait indiqué que les élus souhaitaient qu'elles restent au sein de cette Association qui leur avait acheté des équipements et qui leur mettait des locaux à disposition....Il avait aussi mis en garde la Présidente quant au financement de l'Association au vu du faible nombre d'adhérents, et aux règles

d'aide de la Commune aux associations.

Les motifs de ce départ du foyer rural n'ont pas été clairement expliqués. Depuis, l'Association bénéficie des mêmes avantages que si elle était une section du foyer rural sans en faire partie, utilise le matériel acquis par le foyer gracieusement, et profite toujours de la mise à disposition des locaux. Plusieurs élus prennent la parole pour confirmer leur décision du 4 novembre 2014, en arguant du fait que la Présidente a été prévenue des risques qu'elle prenait avec les adhérentes de son Association en quittant le foyer rural. Les assistantes maternelles pouvaient continuer de profiter des avantages de leur appartenance au foyer rural, elles ne l'ont pas souhaité. Par ailleurs, les élus ne trouvent pas la décision qu'ils ont prise "injuste, abusive et inéquitable". À l'issue de ce débat les élus confirment leur décision du 4 novembre 2014 à l'unanimité.

2) Rallye de Saintonge

Le Maire donne lecture au Conseil municipal du courrier reçu du Comité d'organisation et présente le parcours envisagé sur la Commune pour le 23 juillet 2016. Le Conseil municipal donne un avis favorable.

Le Lions club Saintes Vallée Romane organise une conférence-débat

Le jeudi 4 février 2016 à 20 heures

Au profit de l'association VPA vacances plein air

hall Mendès France Salle des Spectacles à Saintes

Thème : **de la naissance à l'adolescence être parent tout simplement ... !!**

Faire avec ce que l'on est et comprendre lorsque quelque chose ne va pas....

Avec **Jean Luc DOUILLARD** psychologue clinicien à l'hôpital de Saintes

Et le **Docteur Anne JOLY** Psychiatre à Bordeaux spécialiste des adolescents en souffrance et des troubles alimentaires des enfants et adolescents

Le sujet de cette conférence débat est assez large de façon à permettre aux parents de poser les questions qui les préoccupent au sujet de leurs enfants.

Le Rotary club de Saintes organise le 1er salon ANTIQUITÉS et BELLE BROCANTE

Les 23 et 24 avril 2016 de 10 h à 19 h

Au profit de l'association Parrainage 17

Parc des Expositions à Saintes

Entrée 3 euros renseignements : 06 66 60 35 52 ou 06 75 79 96 92

Parrainage 17 : <http://parrainage17.org/>

Fondé sur un **engagement volontaire** de chacun, le parrainage de proximité repose sur des **valeurs d'échanges, de réciprocité, d'enrichissement mutuel, dans le respect de la place de chacun.**

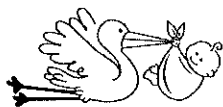
Objectifs :

Favoriser l'épanouissement d'un enfant, par l'ouverture à l'autre et des expériences nouvelles

Permettre aux parents d'avoir du temps pour soi, et pour certains, de sortir de l'isolement.

Permettre à des relations affectives durables de se créer.

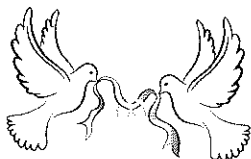
Etat civil



Naissances

Bussac-Info est heureux de saluer la venue de :

- Monia CLOUZY née le 17 décembre 2015 fille de M. et Mme Jean-Michel CLOUZY, 184 Route du Val de Charente



Mariages

Bussac-Info présente ses meilleurs voeux de bonheur à :

- Laëtitia LAFON et Sébastien PAILLÉ qui se sont unis le 12 septembre 2015



Décès

Bussac-info présente ses plus sincères condoléances aux familles de :

- Alain ARNAUD décédé le 26 août 2015
- Gislaïne BOUTAUD épouse GENSAC décédée le 16 octobre 2015
- Madeleine GUESDON veuve MIERGER décédée le 15 décembre 2015

RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'**attestation de recensement** délivrée par la mairie, (**soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet**) est **obligatoire** pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROÏD (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

Infos locales...

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE BUSSAC SUR CHARENTE

Suite au dernier recensement ayant eu lieu en janvier et février 2015, la population totale en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2016 s'élève officiellement pour notre commune à :

Population municipale

→ **1 314 habitants**

(ayant leur résidence habituelle sur notre territoire)

Population « comptée à part »

→ **33 habitants**

(personnes résidant en moyen ou long séjour dans une autre commune, maison de retraite, établissements militaires, casernes...etc)

Soit un total de :

→ **1347 habitants**



L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'A. D. M. S.

L'A. D. M. S. (Association pour le Développement Musical en Saintonge) est une école de musique agréée par le Conseil Général, créée en 1986, membre de l'ASSEM 17 (Association des sociétés et des écoles de musique de la Charente Maritime), le siège social se situe à **Saint Hilaire de Villefranche**.

Une équipe pédagogique, composée de neuf professeurs diplômés et dirigée par **Manuel AUDIGE** s'occupe de 250 élèves environ chaque semaine dans les disciplines suivantes : piano, guitare, violon, violon alto, violoncelle, contrebasse à cordes, flûte traversière, flûte à bec, clarinette, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba et batterie. La partie administrative est confiée au Conseil d'Administration présidé par **Philippe DEPLANNE**.

La pratique collective, importante au sein de l'école de musique, permet à l'A. D. M. S., de se produire en concert assez souvent dans l'année, soit en petite formation (trio, quatuor ou quintette, atelier rock) ou en grande formation (orchestres à cordes, d'harmonie et de musiques traditionnelles, chorale)



L'école de musique de l'ADMS fêtera ses 30 ans en 2016

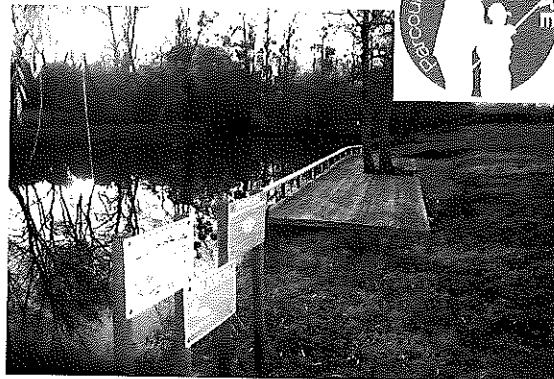
Un concert sera organisé le 17 mai à Bussac, salle municipale à 18h15

Pour tout renseignement (enfants ou adultes) sur les cours de musique ou les formations instrumentales et vocales, contactez **Manuel AUDIGE**, le directeur, au 06 77 93 04 09 ou 05 46 97 33 96.

Un nouveau lieu de vie pour la commune

L'AAPPMA des pêcheurs saintongeais a fait l'acquisition du petit plan d'eau situé en bas du cimetière. L'objectif principal est bien la pratique de la pêche, mais l'association a décidé d'ouvrir ce lieu pour en faire un espace public mis à disposition de tous.

Sitôt l'acte signé, les pêcheurs ont souhaité rencontrer les élus municipaux pour présenter leur projet: faire de ce plan d'eau un pôle d'attraction pour tous les pêcheurs, mais surtout l'équiper de telle manière qu'il puisse obtenir le label national de « parcours découverte » pour la pêche. Ainsi, la commune serait répertoriée dans le guide



national des « parcours et hébergements labellisés pêche » et bénéficierait d'une promotion sur tout l'hexagone. Pour cela quelques aménagements sont nécessaires : un abri, des toilettes (sèches), un point d'eau, des tables de pique-nique et un parking. Les élus ont tout de suite adhéré à cette proposition et ont tout fait pour faciliter la réalisation du projet. Un partenariat fort est né et une convention a été signée.

La pratique de la pêche :

Le plan d'eau est soumis à une réglementation particulière prévue par arrêté préfectoral. Il a été empoissonné cet automne. La carte de pêche est bien évidemment obligatoire, et dans le cadre du label, la remise à l'eau du poisson pêché est obligatoire (à l'exception des poissons chats qui doivent être éliminés). Des gardons et des blacks bass ont rejoint les tanches, carpeaux et autres rotengles qui étaient déjà présents. Pour un plus grand confort, des postes de pêche ont été aménagés, et un parcours sécurisé, accessible à tous, est opérationnel.

Ce site recevra les animations proposées par la fédération ou l'association.

Et la suite ...

Ce site devrait être complètement installé en 2016. Les parkings sont en cours de réalisation. Les équipements (abri, toilettes et tables) devraient être positionnés au cours du premier trimestre. Une grande fête du plan d'eau devrait avoir lieu aux beaux jours et vous serez bien évidemment tous conviés à venir vous essayer à la pratique de la pêche. Vous serez informés le moment venu de la date, de la forme et du contenu de cette journée.

Si la fédération de pêche peut vous offrir un lieu agréable, elle n'oublie pas qu'elle le doit aussi aux élus bussacais qui ont permis ces aménagements et qui ont fait preuve d'enthousiasme lors de la présentation du projet, aux employés municipaux qui se sont investis pour sa réalisation.

Souhaitons que ce site devienne un vrai lieu de vie respecté sur Bussac.

Pour nous contacter :
Notre site : www.lagaulecharentaise17.fr
Notre e-mail : лагаulecharentaise@gmail.com
Facebook :
www.facebook.com/lagaulecharentaise

Notre téléphone : 05 46 91 82 13

Les pêcheurs Saintongeais

Infos locales...

FRELONS ASIATIQUES

Après une année 2014 plutôt calme, nous avons tous remarqué un retour en force du frelon asiatique sur notre commune en 2015.

Plusieurs nids se sont installés, en haut des arbres, dans un roncier, un hangar... Chacun peut contenir 6 à 7000 individus et donner naissance de 200 à 300 reines fondatrices.

Les frelons attaquent les ruches, les hommes et animaux s'ils sont dérangés.

Les intempéries en hiver vont détruire tous les nids de 2015... Par contre, certaines reines fondatrices, cachées pour se protéger des rigueurs de l'hiver, vont commencer un nouveau nid au printemps. Imaginez que 10% des jeunes reines issues de 3 nids de l'année précédente développent chacune 1 nid, c'est plus de soixante nids en perspective !



Le seul moyen de contenir cette expansion est de les piéger au moment de la mise en route des nids dès les premiers beaux jours de mi-février et jusqu'à la fin mai.

A cette période elles sont très avides de sucre et très attirées par des boissons alcoolisées. Donc un piège contenant par exemple de la bière additionnée d'un sirop (cassis, grenadine) et d'un peu de vin pour éloigner les abeilles, aura toutes les chances d'attirer ces reines fondatrices.

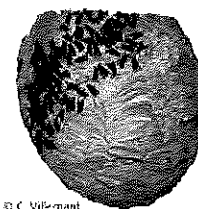
Chaque reine prise, c'est un nid en moins !

Il faut prendre soin de nettoyer ce piège chaque semaine et de remettre si nécessaire de la préparation alcoolisée.

Merci par avance à tous ceux qui voudront bien mettre en place ce moyen de lutte simple et efficace pour lutter contre ces frelons déclarés nuisibles de catégorie 2.

Pour toute question concernant ce sujet, vous pouvez me contacter au 06 07 48 16 25.

Jean-Louis RENARD.



© C. Villedant

Des Nouvelles de la Bibliothèque...

Bibliothèque Municipale

Téléphone : 05 46 97 18 14

Adresse : 1 Chemin de Grand Village (en face du secrétariat de la mairie)

Horaires d'ouverture au public : tous les mercredis et vendredis de 16h30 à 19 h

Horaires d'ouverture à l'école : tous les mardis de 14h à 16h30 et vendredis de 15h30 à 16h30

Inscriptions : Gratuité à tous les étudiants (quel que soit l'âge) et 5 € pour les autres personnes

Pour ces fêtes de Noël, les bénévoles de la bibliothèque avaient organisé un concours de dessins de Noël. Les enfants qui ont participé sont venus avec leurs parents ou grands-parents : ils ont apprécié la petite cérémonie de remise des prix et nous ont félicités pour notre décoration. Nous les en remercions !



A découvrir en pages centrales, ces jeunes dessinateurs ainsi que la décoration des lieux par la section « Créa-Brico Récup ! »

Pour information, entre les achats et livres choisis au passage du bibliobus, nous pouvons satisfaire les goûts de chacun. Nous pouvons aussi vous réserver des ouvrages à la médiathèque de Saintes.

Toute l'équipe des bénévoles vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2016.

Ça s'est passé à Bussac...

Cérémonie du 11 novembre 2015

Le 11 novembre, comme chaque année, les Bussacais, jeunes et moins jeunes se sont retrouvés devant la mairie pour se rendre en cortège, derrière les musiciens de l'ADMS, au monument aux morts de la commune.

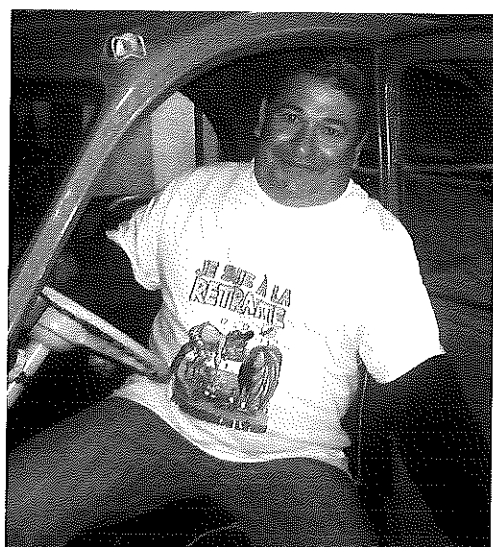
Dépôt de gerbe, appel des morts, minute de silence, puis la Marseillaise avant que le Maire lise le discours d'hommage du Ministre des anciens combattants.

Les musiciens ont joué le chant des partisans; puis le Maire a rappelé l'engagement actuel des forces armées dans de nombreuses opérations extérieures, notamment pour l'armée de l'air, au Moyen Orient en particulier dans la lutte contre le terrorisme... sans oublier les forces terrestres. Il a ensuite remercié les personnes (et les enfants) qui étaient venues rendre cet hommage et contribuaient ainsi à l'indispensable travail de mémoire.



Notre garagiste retraité !

Le conseil municipal tient à souhaiter une bonne retraite à Dominique Pérochain, garagiste à Bussac depuis une quinzaine d'années. En effet le 18 décembre, ce dernier a pris une retraite bien méritée et a quitté notre commune après avoir dépanné de nombreux Bussacais, y compris les véhicules de la commune qui ont parfois trouvé un second souffle suite à une visite dans ses locaux !



Dominique avait pris la suite du fonds de commerce de Paul Paillé, dans les murs appartenant à Nicole et Serge Gaudin. Un repreneur est activement recherché, mais la commune est également en discussion avec les propriétaires par le biais de l'Etablissement Public Foncier Régional, pour un éventuel projet communal.

Pour son dernier soir de travail, les commerçants (et amis) de Dominique lui avaient préparé un apéro dînatoire surprise. Le maire, qui venait le voir, est arrivé par hasard au milieu de cette petite fête et a pu ainsi trinquer à sa santé.

Dominique a précisé qu'il ferait un pot pour remercier ses anciens clients dans quelques temps.

En attendant tout le conseil municipal lui souhaite de bien profiter de sa retraite...

Course cycliste à Bussac sur Charente

L'idée d'organiser à nouveau une course cycliste à Bussac sur Charente, une cinquantaine d'années après la dernière qui s'est déroulée sur nos routes, germe dans les esprits depuis un certain temps.

Les responsables du foyer rural tout d'abord, puis les élus ont souhaité mettre ce projet à l'œuvre le 4 octobre dernier.

Josiane Briand, Maire adjointe chargée de la commission culture et animation a concrétisé l'idée avec l'aide de Jean-Claude Boutinon, Président du C.C. Vervant affilié à la Fédération française de cyclisme.

Malgré une météo peu favorable, les minimes et les cadets se sont affrontés sur un circuit de 4 kilomètres 600 sinueux et exigeant.



Après de belles empoignades, les classements sont les suivants :

En D1 et D2, 1-Desnoyer Mickael (Mornac sur Seudre), 2-Veillon Christophe (V.C. Saintes), 3-Bonneau Xavier (Beauvoir).

En D3 et D4, 1-Tapin Emilien (V.C. Chatillonnais), 2-Mercier Emmanuel (La route guataise), 3-Legros Alain (AC L B P)

En Minimes: 1-Durand Alexandre (CA Bèglais), 2-Roth Nathan (UCC Vivonne), 3-Andreazza Clément (VC Saintes).

En Cadets: 1-Coutant Estéban (VC Chantonnois), 2-Bertrand Corentin (CA Civray), 3-Collet Valentin (VC Rochefort)

Bussac sur Charente était le dernier rendez-vous de l'année pour ces jeunes cyclistes sur la Région Poitou-Charentes.

Anne NAVARRO, membre du Foyer Rural a eu le plaisir de remettre les différents prix aux vainqueurs du jour.

Cette journée, grâce à l'investissement de tous les bénévoles, s'est déroulée sans accroc.

Rendez-vous est déjà pris pour le 3 avril prochain, date retenue pour l'organisation de la deuxième édition.



Course cycliste le dimanche 3 avril 2016

Nous recherchons des signaleurs (personnes gardant les carrefours).

Plusieurs courses se dérouleront sur la journée.

Le repas de midi sera offert par la commune.

Si vous êtes intéressés, merci de vous faire connaître à la mairie.

Inaugurations du 3 octobre...

La Municipalité avait décidé d'organiser une matinée consacrée à l'inauguration de trois projets finalisés en 2015.

Pour des raisons différentes, l'accueil péri-scolaire, la construction de 11 logements par la SEMIS et le démarrage de la station d'épuration sont trois projets qui structurent la commune de manière importante et qui apportent, comme l'a souligné Christophe Dourthe dans son discours, un confort supplémentaire aux Bussacais.

De nombreuses personnalités avaient répondu présentes à l'invitation de la Municipalité: Madame Quéré, Députée, Madame Cazanove, sous-préfète de Saintes, Monsieur Doublet, Président du Syndicat des eaux de la Charente Maritime, Madame Mounier, Directrice de la SEMIS, ainsi que de nombreux élus régionaux, départementaux et des différentes communes de la CDA de Saintes et les représentants du Syndicat des eaux, de la RESE et des entreprises. Cette matinée se voulait avant tout conviviale, elle s'est clôturée, après les discours, par un buffet offert par le Syndicat des eaux et la SEMIS.

Accueil péri-scolaire : La mise en place d'un nouveau bâtiment dans la cour de l'école pour y accueillir l'accueil péri-scolaire répond à plusieurs impératifs.

La réforme des rythmes scolaires, la mise en place du RPI Bussac Saint-Vaize sont autant d'éléments qui ont modifié les besoins en locaux.

Le restaurant scolaire n'avait plus vocation à accueillir les activités de la garderie.

Ce nouveau bâtiment répond totalement aux besoins et offre un véritable confort aux élèves.



Logements SEMIS : La construction de 11 logements par la SEMIS, sur des terrains acquis par la commune et confiés ensuite, est la traduction d'une volonté communale forte d'améliorer l'offre locative de qualité et de permettre l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune dans un souci de mixité sociale. Ces logements, pour lesquels la Municipalité avait organisé une journée portes-ouvertes à destination de la population, sont une belle réussite en matière de confort. Les locataires qui ont emménagé en juillet le soulignent.



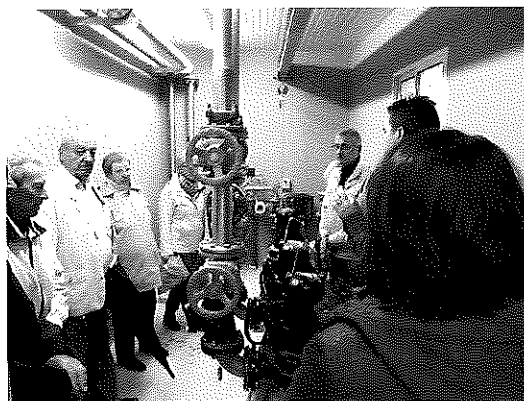
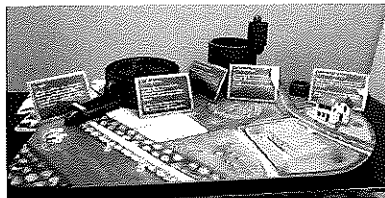
Station d'épuration : Après plusieurs années consacrées à la finalisation du projet et surtout plusieurs mois de travaux considérables, les premières tranches de l'assainissement collectif, ainsi que la station d'épuration ont été mises en service avant l'été.

Il était important de marquer de manière symbolique la première étape de ce qui constitue une réalisation considérable à l'échelle de notre commune.

Avec Anne Jonval, la directrice adjointe du Syndicat des eaux, nous souhaitons profiter de l'occasion de l'inauguration pour donner à cette journée un objectif pédagogique.

C'était le sens de la matinée portes ouvertes organisée le 3 octobre et à laquelle la population a répondu présente malgré une météo plus que maussade.

Nous souhaitons également créer un support pédagogique sous la forme d'une maquette de station d'épuration qui pourrait servir par la suite lors de différentes manifestations, et en particulier en direction des élèves de l'école.



Extrait du discours de Jean-Luc Marchais, Maire-adjoint, avec un message « personnel » adressé à Michel Doublet, Président du Syndicat des eaux :

« ...Monsieur le Président, pour conclure, je tiens à vous faire part de quelques messages à caractère personnel.

Le premier, est qu'après avoir entendu mon discours, je suppose que vous avez senti que nous sommes prêts pour la suite, je dirais même impatients de continuer les travaux d'assainissement.

Vous avez noté que Bussac est une commune où l'argent du Syndicat des eaux est particulièrement bien utilisé...

Alors n'hésitez pas à débloquer largement les crédits qui seront nécessaires pour mener rapidement à son terme notre assainissement... »

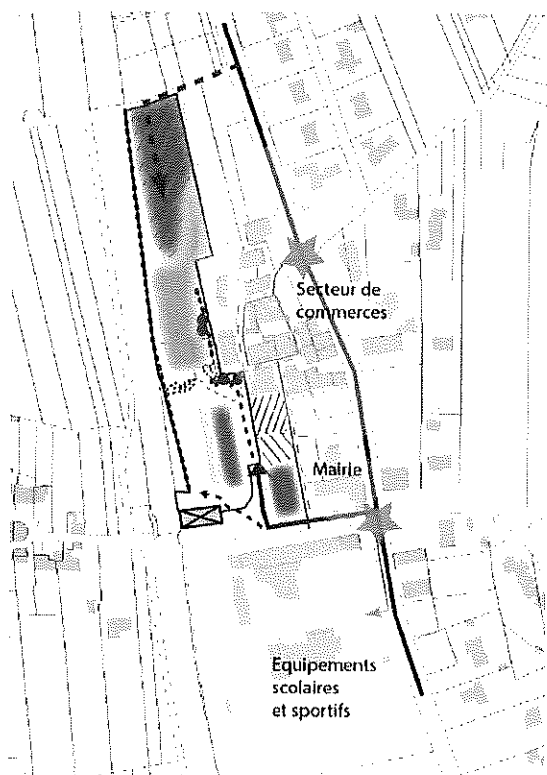


Deuxième réunion publique pour le plan local d'urbanisme (PLU)

La deuxième réunion publique concernant le plan local d'urbanisme s'est déroulée le jeudi 7 janvier à la salle municipale devant une centaine de personnes.

Répondant à l'invitation des élus de la commune, les Bussacais ont assisté à la présentation du zonage et du règlement, faite par les consultants des cabinets choisis pour accompagner la réflexion et l'élaboration du PLU.

Les changements législatifs récents ont modifié l'approche de l'urbanisation des communes pratiquée jusque là. La priorité est de limiter l'éparpillement des habitations et des réseaux nécessaires en concentrant l'habitat autour du centre bourg.



Plusieurs questions concernaient la part faite aux terres agricoles et naturelles, l'importance des recommandations du plan de prévention des risques d'inondation liées au fleuve Charente, et la modification des zones et des règlements qui s'appliquent.

Le Maire a rappelé les priorités de l'équipe municipale dans le maintien des commerces en centre bourg et la réalisation d'un pôle artisanal. Il a rappelé le calendrier prévu d'ici la fin de l'année, en incitant les habitants à se tenir informés par la lecture du bulletin municipal, et les éventuels entretiens sollicités auprès des élus .

Il a aussi évoqué l'enquête publique qui débutera en septembre et au cours de laquelle chacun pourra s'exprimer auprès du commissaire enquêteur avant l'approbation et la mise en application du Plan Local d'Urbanisme.

Les Bussacais à l'honneur : les scrutateurs

A chaque élection, la commune de Bussac sur Charente fait partie des communes du département dans lesquelles le taux de participation est plus élevé que la moyenne.

Ce civisme des Bussacais se confirme scrutin après scrutin.

Et à chaque élection, un rituel particulier se met en place qui confirme ce civisme et qui va au delà de la participation au vote.

Durant la journée d'élection, certains électeurs échangent quelques mots avec le président du bureau de vote, et rendez-vous est pris pour la fin de la journée.

A 17 heures 50, une petite foule se rassemble quelques minutes avant la clôture du scrutin.

A 18 heures précises, les opérations de vote se terminent et le Maire sollicite les personnes qui souhaitent participer au dépouillement.

Pendant que les élus se réunissent pour vérifier la régularité du vote et le nombre d'enveloppes, des équipes de quatre personnes se forment autour des tables.

Chacun prend ce rôle au sérieux, comme il se doit, et écoute avec attention les consignes données par le maire.

Chacun sait ce qu'il a à faire et le dépouillement peut commencer.

A chaque élection on ne peut être qu'impressionné par le moment de solennité que constitue le dépouillement.

Quelle que soit la tendance politique des personnes présentes, quel que soit le candidat qui recueille les suffrages, quelle que soit la complexité des opérations lors de certains scrutins, rien ne vient perturber ce moment.

Nous devons être fiers de pouvoir vivre ces moments de démocratie apaisée.

C'est pourquoi l'équipe du Bussac info et la Municipalité tenaient à mettre à l'honneur collectivement l'ensemble de ces Bussacais présents lors des derniers scrutins.

Cette liste est ouverte. N'hésitez pas à venir proposer vos services lors des prochains scrutins, vous serez toujours les bienvenus...



Mme Fréry	M. Navarro	M. Pouponnot
M. Frery	M. Delage	M. Lajoie
Mme Antonin	M. Bouyer	M Briand
M. Boutinon	Mme Navarro	Mme Chatelier
M. Poitier	M. Havard	M Guicheteau
Mme Joigner	M. Soulet	M. Rangeard

ELECTIONS REGIONALES 1er tour 6 décembre 2015		ELECTIONS REGIONALES 2ème tour 13 décembre 2015	
Nombre d'inscrits	956	Nombre d'inscrits	956
Nombre de votants	608	Nombre de votants	608
Nombre de suffrages exprimés	571	Nombre de suffrages exprimés	571
N. PEREIRA	7	A. ROUSSET	263
A. ROUSSET	161	V. CALMELS	192
V. CALMELS	139	J. COLOMBIER	178
O. DARTIGOLLES	30		
W. DOUET	8		
J. BUISSON	10		
F. COUTANT	30		
J. COLOMBIER	153		
Y. SETZE	27		
G. PERCHET	6		

Un Noël à la bibliothèque...

Les enfants ont participé un concours de dessin proposé par la bibliothèque

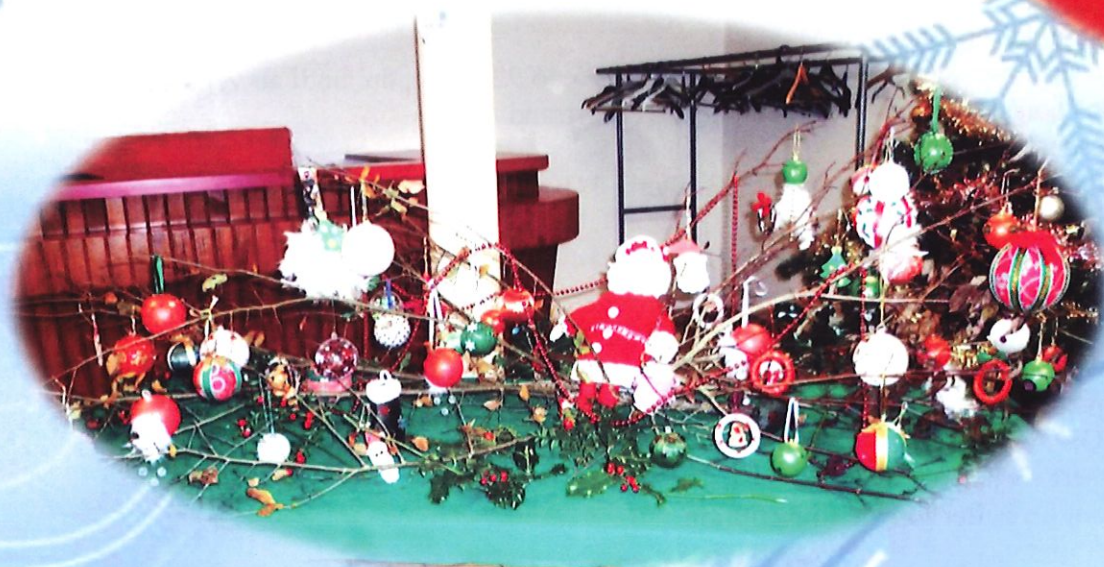


Chaque participant a reçu un petit cadeau





La section « créa-brico récup » a beaucoup d'imagination pour cette sculpture



Merci aux enfants, aux bénévoles de la bibliothèque ainsi qu'aux adhérents de la section « Créa-Brico » du foyer rural



Vie paroissiale



Noël, temps fort de notre liturgie, marqué entre autres par la confection des crèches dans Bussac a cédé la place à la nouvelle année ! A cette occasion, le Père Monnard et les membres de la paroisse sont heureux de présenter à toutes vos familles leurs meilleurs vœux.

A ceux et celles qui souhaiteraient le rencontrer, le Père Monnard propose des permanences à l'Abbaye aux Dames chaque vendredi de 18h30 à 19h30.

Voici quelques informations :

Lieux et horaires des messes (affichés chaque semaine à la porte de chacune de nos églises) :

*Bussac 23 janvier et 30 avril à 18h30 - 20 mars jour des Rameaux à 9h30

*Saint Vaize 27 février et 23 avril à 18h30

*Foncouverte : 13 février et 9 avril à 18h30

*La Chapelle des pots : 9 janvier, 12 mars à 18h30 - 27 mars Pâques à 9h45

*Chaniers : 2, 16 et 30 janvier, 6 et 20 février, 5 et 19 mars, 2 et 16 avril à 18h30

*Abbaye aux Dames : le dimanche à 10h30. Messe des familles les 24 janvier, 6 mars et 3 avril.

Catéchisme : inscriptions tout au long de l'année Mme Fabienne Drieu La Rochelle 05 46 92 24 52

Service Evangélique des malades SEM

Se renseigner au presbytère (13 rue St Palais à Saintes 05 46 92 07 21, du lundi au vendredi de 10h à 12h et 15h à 18h) pour les visites à domicile du Père Bertrand

Dimanche de la santé : 14 février

Sacrement des malades : 17 avril Cathédrale St Pierre 11h

Aumônerie de l'hôpital : Céline Le Guilloux 05 46 95 14 35

Tables ouvertes paroissiales TOP ou café dessert (salle de la Récluse à Saintes)

Chacun est appelé à inviter une personne pour partager ensemble un temps de convivialité.

Inscriptions au presbytère avant le mercredi midi précédant la date retenue (05 46 92 07 21)

Repas TOP : 20 février 16 avril 18 juin à 12h

Café dessert : 9 janvier, 12 mars, 21 mai à 14h30

Dates et lieux sont à vérifier lors de l'inscription.

Journal Paroissial Passerelles

Ce journal est en principe, distribué dans chaque boîte à lettres. Pardon à ceux qui ne le reçoivent pas. Seulement quelques bénévoles participent à ce service, venez les rejoindre ! Merci.

Journées mondiales de la jeunesse Cracovie 18 juillet au 2 août sur le thème « Heureux les miséricordieux »

L'église entre cette année dans une année sainte qui a commencé le 8 décembre 2015 et se déroulera jusqu'au 20 novembre 2016. Une messe « JMJ » est prévue le 3 avril à l'Abbaye jour d'une messe des familles à 10h30.

Denier de l'Eglise. Comme chaque année, vous serez sollicités durant le premier trimestre. Si vous le souhaitez et si vous le pouvez, votre don sera consacré au traitement des prêtres et laïcs responsables d'une mission d'église. Par avance, vous en êtes remerciés.

De nouveau, nous vous souhaitons une aussi belle année que possible. JC

CCAS ...

Rappel des permanences de l'assistante sociale dans notre secteur :

Mairie de Bussac : 2^{ème} mardi du mois le matin

Mairie de Fontcouverte : 2^{ème} mardi du mois l'après-midi

Mairie de St Vaize : 4^{ème} mardi du mois le matin

Délégation territoriale (annexe du Conseil général) : 3^{ème} mardi du mois le matin

Repas des Aînés du 11 Novembre

En cuisine : Les élus du conseil municipal et du CCAS, prêts pour le service !



Tout le monde se met à table pour déguster le bon repas préparé par Sébastien et Laetitia Paillé, traiteurs à St Savinien



L'après-midi continue dans la bonne humeur...



Le Maire félicite Mme Misbert, et Mr Rault, doyenne et doyen de la journée, avec un petit mot à leur attention et une boîte de chocolat



Pour digérer, rien ne vaut quelques pas de danse, grâce aux animateurs et chanteurs de « Coucher de soleil » Valse, tango, passo, disco..., il y en a pour tous les goûts !

Jusqu'à 18H30, les amateurs de danse profitent de la musique, et chacun rentre chez soi pour un bol de soupe qui sera amplement suffisant après le menu du déjeuner!

Les élus rangent et lavent les derniers verres, et rentrent ensuite chez eux après cette journée bien remplie, ravis d'avoir procuré un peu de plaisir à leurs concitoyens !



Le point sur les travaux.

PLU : 2^{ème} réunion publique

La deuxième réunion publique sur le PLU s'est tenue à la salle municipale le jeudi 7 janvier dernier.

Vous retrouverez le compte rendu de cette réunion dans la rubrique ça s'est passé à Bussac.

Assainissement collectif

L'année 2016 permettra la réalisation de la 5^{ème} tranche du programme.

Les travaux concerneront le secteur allant des Bacheliers aux Guilloteaux par la RD 114.

Le choix des entreprises retenues pour les 4 nouvelles tranches a été déterminé par le Syndicat des eaux le 26 janvier dernier.

La date de début des travaux sera fixée prochainement.

Les entretiens avec les propriétaires des habitations concernées ont débutés.

Une réunion des habitants sera programmée par la municipalité avant le commencement des travaux.

Au moment du bouclage de ce journal, nous ne connaissons pas le choix de la date retenue.



Enfouissement des réseaux

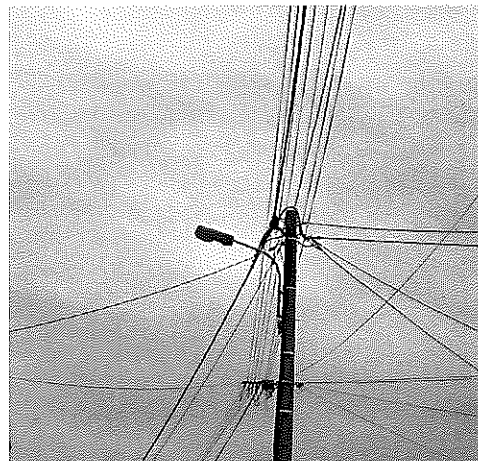
Le chantier situé dans les secteurs de Jarry et de la Rétorie n'est toujours pas terminé.

La Municipalité a fait part de son mécontentement aux entreprises concernées.

Les branchements qui devaient être réalisés par France Télécom ont pris beaucoup de retard. Ils devraient être réalisés prochainement.

Cela permettra ensuite la dépose des lignes et des supports ainsi que la réfection des chaussées.

Nous souhaitons voir ce chantier prendre fin début 2016.



En mars, une nouvelle tranche devrait débiter route de Beauchail.

Ce dossier est en attente depuis plusieurs années, mais il semblait plus judicieux d'attendre la mise en place de l'assainissement collectif pour le mettre en œuvre.

Un aménagement des bas côté de cette rue est prévu à la suite des travaux d'enfouissement.

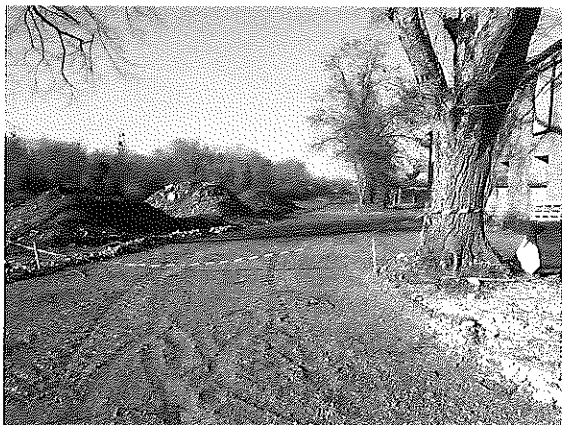
Le dossier des Bacheliers sera quant à lui réalisé dès que possible après la mise en place de l'assainissement collectif, c'est à dire courant 2016.

La coordination de ces travaux devrait permettre d'optimiser les réfections de la voirie.

Création d'une nouvelle voie communale

Une nouvelle voie communale vient d'être créée aux Bacheliers sur des terrains acquis par la commune il y a plusieurs années.

Ce secteur fera partie des OAP (orientations d'aménagement et de programmation) du prochain Plan local d'urbanisme à la fin de l'année 2016.



A ce titre, il est prévu la création d'une zone qui pourra permettre l'installation d'artisans dans sa partie nord et de logements dans sa partie sud.

La création de cette voie permettra la mise en place des réseaux.

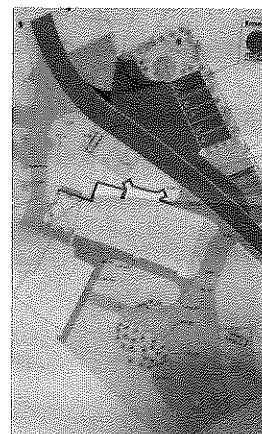
Aménagement du parking de l'église



Comme prévu, les travaux d'aménagement du parking de l'église ont débuté en fin d'année.

La première étape a consisté en l'élargissement du portail d'entrée aux logements et au terrain du presbytère qui fait partie du projet.

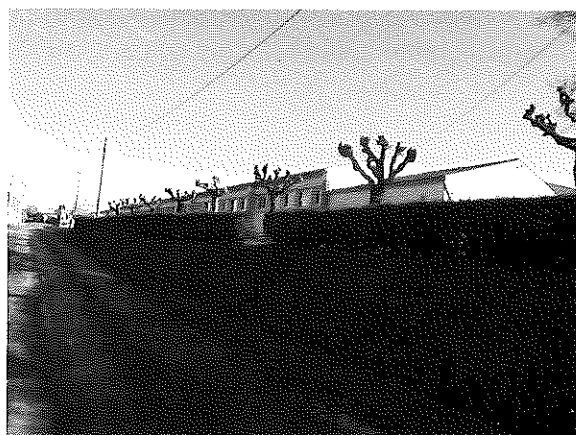
Dans un deuxième temps les travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif des logements de la SEMIS et du local communal seront réalisés.



Enfin, la mise en œuvre du projet d'aménagement sera effectuée au printemps.

Taille d'hiver

Les employés communaux ont commencé le long travail de la taille des arbres communaux bordant les voies et les espaces publics.



Nouvelles de l'école...

RPI des écoles de Bussac sur Charente et de Saint-Vaize Conseil d'école du 1er trimestre - Mardi 10 novembre 2015

Composition du conseil

Enseignants: Mesdames et Messieurs : CHARRIER (Directeur Bussac + CM2) – GENEAU (enseignante CM1) – NOSENZO (CE2) – REIGNÉ-SOUESME (PS/MS) – LE MOULLEC (MS/GS) – MOUNIER (Directrice Saint Vaize + CP) – FERRER (CE1)

Représentants des parents d'élèves Saint Vaize : S.SOULET TOMASI – D.RENIER – A. WISNIEWSKI

Représentants des parents d'élèves Bussac : C.GAY – T.EMERIT – G.POMMÉ-CASSIEROU – E.DOUGAUD – M.DELIOT – C. AUDEBERT

CDA : S.GODET (service éducation CDA)

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale : M. BREGOWY (Saint Vaize)

Mairies : A.COURAUD (adjointe Saint Vaize)

Excusés : Mesdames et messieurs : CHARPENTIER (Inspectrice de l'Éducation Nationale) -LOGEAS (complément de service de Madame GENEAU) – RAY (décharge de direction de l'école de Bussac) – DOURTHE (Maire Bussac) – BRIAND (adjointe Bussac) – ROUX (Maire Saint Vaize) – GAUCHER (DDEN Bussac) – MANUS (représentante Bussac) -RULIER (représentante Bussac) – VINET (représentante Saint Vaize).

Un rappel est fait sur le rôle des représentants de parents d'élèves et sur la composition, les modalités de fonctionnement et les missions du conseil d'école qui sont définies réglementairement de manière très précise.

1. Présentation de l'équipe enseignante et du périscolaire

St Vaize: Enseignants : Blandine MOUNIER (CP / direction) – Nathalie FERRER (CE1)

Accueil périscolaire : B.Robin (directrice) – A.PORTES – S. FUZEAU – M.POTHET (cantine)

Bussac: Enseignants : JM CHARRIER (C RAY) (Direction /CM2) – V GENEAU (A LOGEAS) (CM1) – S NOSENZO (CE2) – J REIGNÉ-SOUESME (PS/MS) – D LE MOULLEC (MS/GS)

Accueil périscolaire : Enecker Angélique (directrice) / Allamagrot sylvie

Rased: Psychologue scolaire – I.AVRIL (maître E) – O.BONCOURT (maître G)

2. Effectifs et organisation de l'école

St Vaize: Effectifs : 17 CP / 26 CE1 Total : 43 élèves

Horaires : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 9h00 – 12h00 (accueil de 8h50 à 9h00) et 13h30 – 15h45 (accueil de 13h20 à 13h30). Mercredi : 8h50 – 11h50 (accueil de 8h40 à 8h50)

Prévision pour 2016 : 18 CP / 17 CE1

Bussac: Effectifs : PS/MS/GS (répartis en 2 classes : PS/MS à 29 élèves et MS/GS à 30 élèves) / 21 CE2 / 24 CM1 / 26 CM2 Total : 130 élèves Effectif total pour le RPI : 173 élèves

3. Répartition des élèves du RPI selon la domiciliation :

Bussac : Saint Vaize :

- 66 élèves viennent de Bussac - 20 élèves viennent de Bussac

- 61 élèves viennent de Saint Vaize - 23 élèves viennent de Saint Vaize

- 3 élèves sont domiciliés ailleurs

Horaires : Maternelle : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 11h45 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h15 – 15h45 (accueil de 13h05 à 13h15). Mercredi : 8h55 – 11h35

Elémentaire : lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h55 – 12h15 (accueil de 8h45 à 8h55) et 13h45 – 15h45 (accueil de 13h35 à 13h45). Mercredi : 8h55 – 11h35

Prévision pour 2016 : 15 PS entreraient à l'école de Bussac

Décloisonnement au cycle 3 (CE2/CM1/CM2) : Mr CHARRIER prend en charge l'enseignement de l'Histoire pour les 3 classes. Mme GENEAU prend en charge l'enseignement des Sciences. Madame NOSENZO prend en charge l'enseignement de la Géographie

Accueil APE: lundi – mardi – jeudi – vendredi de 15h45 à 16h30

- APC (activités pédagogiques complémentaires) : mardi et jeudi de 15h45 à 16h30 avec l'enseignant (les activités proposées : aide aux apprentissages, projet particulier en petit groupe)

Accueil périscolaire de Bussac : un nouveau local est opérationnel depuis la rentrée 2015. C'est un bâtiment modulaire.

4. **Bilan des élections des représentants de parents d'élèves**

Les élections des représentants de parents d'élèves ont eu lieu le vendredi 9 octobre. Chaque école avait son propre bureau de vote et ses listes.

St Vaize: 84 inscrits / 49 Votants / 3 Bulletins nuls / 46 Suffrages exprimés Nombre de sièges à pourvoir 2

Bussac : 221 inscrits / 124 Votants / 16 Bulletins nuls / 108 Suffrages exprimés Nombre de sièges à pourvoir 5

5. **Règlement du RPI**

Le règlement intérieur du RPI reste inchangé.

6. **Projets pédagogiques**

St vaize Sortie cinéma au Gallia : séance de Noël « Neige et les arbres magiques »

Cycle natation : de janvier à avril 2016, le lundi matin

Projet sur l'année avec la compagnie « Coyote minute » et en lien avec l'accueil périscolaire : « un jardin extraordinaire » financé en partie par la CDA et Projet BCD : la salle bibliothèque est aménagée

Bussac : PS/MS/GS : projet jardin, spectacle au Gallia (date non connue), sortie à la Ludothèque

CE2 : cycle natation de janvier à avril 2016, le vendredi matin et sortie à Saintes sur l'étude des paysages

CM2 : sécurité routière partie en classe avec étude de panneaux de signalisation + partie circuit sur piste)

CE2/ CMI/CM2 : sortie à Saintes, à l'exposition de Jean Geoffroy

Toutes les classes : Projet sur l'année avec la compagnie « Coyote minute » et en lien avec l'accueil périscolaire : « un jardin extraordinaire » financé en partie par la CDA

7. **Budget – coopérative scolaire et crédit CDA**

St Vaize : Montant de la coopérative : 1000 € après réception des règlements des familles

Bussac : montant de la coopérative : 1 854 € après réception des règlements des familles

Crédit CDA : Fournitures scolaires : 40 € par élève et par an + 81 € par classe

Sorties pédagogiques + transport : 9,00 € par élève et par an + 1 transport gratuit par classe dans la CDA

Budget abonnement : 110 €. Les crédits sont épuisés pour les 2 écoles

8. **Sécurité et hygiène**

St Vaize : exercice réalisé le 6 octobre à 10h30.

Bilan : toute l'école est sortie après 2 minutes. La mise en sécurité a été faite près du portail. L'appel a été effectué par les enseignants. La cantinière est sortie également.

L'alarme a été donnée à l'aide du système d'alarme installé pour la garderie et l'école.

Un nouvel exercice sera réalisé dans le courant de l'année (personne ne sera prévenu)

Bussac : l'exercice sera réalisé dans le courant du mois de novembre

Un nouvel exercice doit être réalisé durant la sieste des PS

PPMS (plan particulier de mise en sécurité) : un exercice de confinement sera réalisé au cours de l'année.

Présentation du DUERP (Document unique d'évaluation des risques professionnels)

Une circulaire de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) du 18 mai 2010 fait le rappel des obligations du « chef de service » qui doit « identifier les dangers par unité de travail, puis d'évaluer les dommages à la santé et la sécurité des agents de ces dangers afin de proposer des mesures de prévention adéquate ».

Compte-Rendu de l'Assemblée Générale de l'APE du 29/09/2015

Présentation de l'Association des Parents d'Elèves (APE) du RPI, de ses membres

Association loi 1901 à but non lucratif, l'APE a été créée en 2011 lors de la mise en place du RPI Bussac et Saint Vaize. Elle fonctionne en partenariat avec les écoles, le périscolaire, les mairies, le foyer rural et elle réunit tous les parents volontaires.

L'APE a pour vocation première les enfants et c'est pour eux qu'elle organise plusieurs manifestations tout au long de l'année. Ces dernières ont pour but également de réunir des fonds pour offrir des goûters, des spectacles, mais aussi pour participer à des sorties scolaires ou à des achats

Bilan des activités 2014/2015

« MUGS » par *Initiative Création* : Mugs décorés par les dessins de bonhomme faits par les enfants.

Un mug différent par classe. BILAN : Très grand succès avec une grande participation des parents.

« **SPECTACLE DE NOEL** » : dimanche 14 décembre à la salle des fêtes du Douhet (salle prêtée gracieusement par la commune) en association avec le Foyer Rural .Spectacle : Peach, clown underground et le goûter avec la tombola. BILAN : Succès mitigé

« **CHOCOLAT DE PAQUES** » par *Initiatives Saveurs*. Vente de chocolat. BILAN : petit succès.

« **CARNAVAL SHOW** » vendredi 24 avril 2015 à la salle des fêtes de Bussac.

Fête déguisée (boum) BILAN : très positif

«**DISTRIBUTION DE VIENNOISERIES**», dimanche 31 mai 2015 (pour la fête des mères)

BILAN : bon retour des parents et une bonne participation surtout à Saint-Vaize.

« **KERMESSE** », vendredi 12 juin 2015 à Bussac. Spectacles des enfants, puis kermesse avec de nombreux stands de jeux, une tombola, un coin restauration et buvette, un stand photos, un parcours aventure...Un beau feu d'artifice offert par la mairie de Bussac pour fêter le cinquantenaire du groupe scolaire a clôturé la soirée. BILAN : très positif !! Gros succès !!

Bilan financier 2014/2015

Mugs	Viennoiseries	Spectacle Noël	Chocolats Pâques	Carnaval Show	Kermesse
+797,90 €	+ 145,22 €	- 259,73 €	+ 180,30 €	+ 85,01 €	+ 1306,53 €

Participation financière à la sortie scolaire des classes de CP/CE1 (02 juillet 2015): **273,60 €**

Le bilan moral et financier a été voté par l'ensemble du bureau et des membres de l'association.

Présentation et propositions des manifestations pour 2015-2016

« **Epouvantails Show** » jeudi 15 octobre 2015 à Bussac.Même principe que le « Carnaval Show ».

Participation de la fanfare de rue « TUTTI FRUTTI », concert pendant ¾ d'heure + boum.

« **Badges & Magnets de Noel** »

« **Surprises de Noel** »

Nous avons décidé de ne pas poursuivre cette année le spectacle de Noël. Plusieurs raisons : difficile de faire venir un maximum de parents surtout sans la contribution des institutrices et instituteurs avec une chorale d'enfants et le Foyer Rural s'est retiré du projet.

Nous aimerions faire profiter chaque enfant du RPI de cette fête. Pour cela nous proposerons aux 2 écoles le projet suivant (il nous faut l'accord des 2 écoles pour ce projet) :

L'APE aimerait faire des cadeaux aux écoles : un cadeau pour les maternelles (200 €), un cadeau pour Saint-Vaize (200€) et un cadeau pour les grands de Bussac (200€ ou plus selon le projet « classe découverte / mer »). Nous avons parlé de la difficulté de Mr Charrier de se projeter sur son projet « classe découverte/mer » étant donné le problème financier. Nous aimerions le soutenir autant que possible : nous pouvons prévoir une bonne part de nos bénéfices tous les 3 ans pour ce projet que nous trouvons très positif.

Autres projets 2016

*Distribution viennoiseries dimanche 14 février 2016 (changement de propriétaire à la boulangerie de Taillebourg, donnons la chance aux nouveaux arrivants !!)

*Fête du Printemps, à Bussac : vente de plantes

*Kermesse : vendredi 24 juin 2016 à Saint-Vaize.

*Rentrée 2016 : les « Etiquettes » <http://www.initiatives-etiquettes.fr>

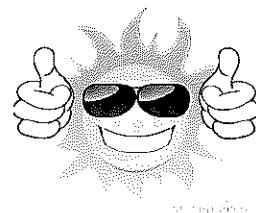
*Vente de sapins de Noël, à prévoir en amont

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Déception par le peu d'enthousiasme des parents à venir à l'AG.

Déception par rapport au projet « Jardin des merveilles » de Bruno : peu d'enthousiasme des institutrices et instituteur. Mais l'enthousiasme permet de réaliser de grands projets ! Affaire à suivre !

A l'accueil périscolaire on raconte...



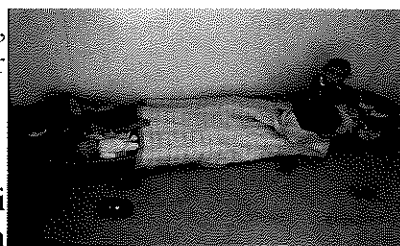
Les petits rappels

Vous pouvez nous joindre au 06 86 52 97 40. **Horaires** : 07h30 - 08h55 et 16h25 - 19h00

- Pour les élémentaires, seuls les enfants dont les parents ont remis une autorisation écrite, à la directrice de l'accueil périscolaire, sont autorisés à partir seuls.
- L'accès à la cour de l'école avant 08h45, est réservé aux enfants qui se trouvent à l'accueil périscolaire et sous la surveillance d'une animatrice.
- Les mercredis un temps d'accueil gratuit est ouvert de 11h35 à 12h30. Nous demandons aux parents de respecter ces heures ! Les retards sont désormais facturés (cf. grille tarifaire).

Accueil périscolaire = détente et découverte

La rentrée scolaire a été plus difficile pour certains que pour d'autres, il a donc fallu mettre des petits lits à disposition des enfants le soir afin qu'ils puissent se remettre de leur journée d'école.



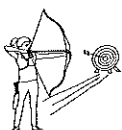
Comme chaque début d'année scolaire, il n'y a pas d'activités péri-éducatives mises en place pour les petites sections. En effet, c'est un réel choix de l'équipe, que de laisser ces tout petits apprivoiser le nouveau monde dans lequel ils vont évoluer tout au long de l'année scolaire, de leur laisser prendre leurs repères en douceur et d'apprendre à connaître les différents adultes qui les entourent toute la journée.

Pour les moyennes et grandes sections, des activités sont proposées, encadrées par un intervenant spécialisé (éveil musical, jeux collectifs) ou les ATSEM, mais il faut avoir conscience que les enfants choisissent ce qu'ils font de ce temps qui leur appartient pleinement. Leurs journées sont, pour certains, longues, il est donc normal de voir des enfants jouer « librement » et ne pas souhaiter participer à des activités « encadrées » !

Pour les élémentaires, aucun souci, la reprise s'est faite sans encombre. Au premier trimestre, ils ont pu découvrir la photo, le handball, le tennis, etc....



Pour le deuxième trimestre, les enfants de maternelle vont découvrir la préhistoire, l'aquarelle et continuent les jeux collectifs ainsi que diverses activités manuelles ; les enfants d'élémentaire, vont faire du tir à l'arc, de la danse, du chant, de la musique, de la cuisine,



Le « jardin merveilleux »

Cette année, l'accueil périscolaire et l'école s'unissent dans un projet commun, accompagnés de la compagnie « Coyote Minute » sur le thème du « Jardin Merveilleux ». Un projet d'envergure qui fera naître des marionnettes, des animaux farfelus et des plantes extraordinaires...

Bruno et Cédric, nos intervenants, de la compagnie « Coyote Minute » interviennent chaque mardi soir sur le temps des « TAP », avec un même groupe d'enfants depuis octobre.

Avec Bruno, notre spécialiste des marionnettes, chaque enfant créera sa marionnette et découvrira l'art de la faire vivre et avec Cédric, notre spécialiste arts plastiques, les enfants vont imaginer leur « Jardin Merveilleux », le dessiner afin de pouvoir passer du rêve à la réalité.

A l'accueil périscolaire, les enfants et les animatrices vont créer le « jardin merveilleux » à côté de l'accueil périscolaire. Pour créer notre jardin « idéal », nous souhaitons faire travailler les enfants en petits groupes sur la création de plantes, d'animaux féériques, avec des structures en grillage et en papier mâché, mais également avec des matériaux de récupération : casseroles, poêles, fourchettes, couteaux, cuillères, roues de vélo, boulons, bouteilles de lait, bouteilles d'eau colorées, divers objets plastiques ou métalliques, ...

Nous faisons donc un appel aux dons. Si vous possédez des matériaux de ces types et que vous souhaitez vous en débarrasser nous sommes preneuses !

Un beau projet qui fleurira tout au long de cette année scolaire et qui fanera aux douze coups de minuit le dernier jour d'école !!!

Alors on danse...

Pour fêter les vacances de décembre, nous avons organisé une petite fête pour les enfants de l'accueil périscolaire, avec un goûter festif et bien sûr de la musique. C'est avec grand plaisir que nous avons accueilli certains parents qui se sont joints à la fête. Un moment fort agréable pour tous.



L'équipe d'animation

FOYER RURAL

Le mot de la présidente

Pour cette année 2016, les membres du bureau du Foyer rural, ceux du Conseil d'administration et moi-même, vous offrons nos meilleurs vœux de bonheur, de bonne entente et de paix.

Les 260 adhérents recensés à ce jour ont déjà trouvé, dans les activités qu'ils pratiquent, un sens à leur temps libre.

Ainsi que je l'avais annoncé lors de l'Assemblée générale de septembre 2015, nous continuerons cette année à produire des manifestations : celles des différentes activités, comme les lotos du jumelage et des marcheurs, les tournois de tennis de table et bien sûr les rencontres hebdomadaires de gymnastique, de jeux de société, de football, de bricolage, etc...

Il y aura aussi les manifestations organisées en commun avec d'autres associations, bussacaises ou extérieures, telle que la randonnée semi nocturne de juin, la fête de l'été, la course cycliste en avril, avec l'aide du Club de Vervant.

Voici donc quelques dates à retenir :

- Dimanche 7 Février à 14 h : loto du jumelage
- Vendredi 19 Février à 20 h 30 : représentation théâtrale « Maman pète les plombs », comédie en 2 actes proposée par la Compagnie « le clin d'œil »
- Samedi 27 Février : tournoi de tennis de table
- Dimanche 6 Mars : loto des marcheurs
- Dimanche 3 avril : course cycliste
- Samedi 21 Mai : tournoi de tennis de table
- Samedi 11 Juin : randonnée semi nocturne

D'autres dates pourront venir s'intercaler à celles-ci, vous serez prévenus par prospectus ou affiches.

Je vous signale aussi que les amateurs de tennis pourront reprendre leur loisir, en s'adressant à Solange HEQUET (0674084966) pour obtenir les nouveaux « passes ».

**La Présidente,
Janine CASTILLON**

Pour contacter les sections...

Bouge ton corps :Sophie Courbaron	Créa Brico Récup :Brigitte Gaillard 05.46.74.55.01	Football : Jean Pascal Poitier 05.46.74.60.74 -06.82.20.48.84
Gymnastique : Anne Navarro 05.46.95.02.80 : 06.80.08.13.24	Jeux de société-cartes : Josiane Tagot 05.46.97.17.72	Jumelage : Corinne Monget 06.63.94.08.63
Marche : Claude Mongne 05.46.96.30.35	Musculation : Françoise Planet 05.46.74.26.62	Tennis de table : Gérard Pasturel 06.28.29.57.01

Activités des sections...

Section Gymnastique et Rando

Depuis le mois de septembre notre section accueille plus de trente adhérentes.

Un premier groupe le **mardi de 18 h 45 à 19 h 45** avec l'animateur Éric Martinet qui nous fait faire du renforcement musculaire, abdominaux et gainage. Nous faisons les exercices dans la joie et la bonne humeur quel que soit l'âge (de 16 à 83 ans) des participantes et pour le dernier cours avant les fêtes de fin d'année, nous profitons d'un bon moment de relaxation de 20 minutes.



Chut certaines commencent à s'endormir !!!!!!!!!!!

Le cours du **vendredi de 19 h à 20 h** remportent un même succès avec la même population tout aussi motivée et dynamique. Nous travaillons plus l'équilibre, la mémoire et les jeux de ballons, cerceaux, balles et autres accessoires.

C'est avec grand plaisir que nous nous retrouvons ces 2 soirs et nous espérons que nous pourrons continuer encore longtemps. Merci à vous mesdames !!!!!

La section est heureuse de souhaiter une très bonne année 2016 à tous les Bussacais.

La responsable de la section Anne NAVARRO 06.80.08.13.24

Chez les randonneurs... ça marche bien !

Cette saison 2015-2016 se présente sous les meilleurs auspices : nous enregistrons un nombre d'inscriptions dépassant très largement la centaine (127), sachant que la plus jeune marcheuse n'a que 22 ans alors que notre doyenne fêtera son 88^{ème} printemps le 14 janvier prochain.

L'état d'esprit qui règne dans ce groupe semble plaire alentour : n'y voit-on pas, outre les nombreux Bussacais, des adhérents de 24 communes voisines ? Citons Royan, Marennes, Gémozac ou Paillé, pour les plus éloignées.

Le trimestre passé, chaque lundi a rassemblé en moyenne 70 personnes se répartissant en quatre groupes encadrés par nos animateurs diplômés. En fonction des capacités physiques de chacun, les marcheurs parcourent entre 5 et 15 kilomètres : 12 à 15 km pour les plus rapides, 10 à 12 km pour le deuxième groupe, 8 à 10 km pour les suivants et enfin 5 à 7 kilomètres pour le dernier groupe.

Ces randonnées s'effectuent toujours dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour de Bussac. Afin d'éviter la monotonie, notre section peut s'enorgueillir d'avoir créé 67 circuits : on ne refait donc le même circuit qu'au bout de 18 mois.

Chaque marche se termine autour d'une table champêtre, et parfois au restaurant, comme ce fut le cas lors du dernier trimestre, que ce soit sur l'aire de loisirs de Saint-Jean d'Angély ou au Paléosite de Saint-Césaire.

Traditionnellement, une randonnée « à l'extérieur » est organisée un dimanche de chaque trimestre. Cette année, le 18 octobre, nous sommes partis de Talmont : ce fut une splendide journée, où après avoir longé les falaises côtières et contourné le moulin du Fâ durant 3 heures, l'équipe s'est remise d'aplomb en dégustant l'excellent menu de l'Auberge des Monards, à Barzan.

La sortie de ce premier trimestre 2016 nous verra arpenter le chemin des huiliers et longer le château de Dampierre-sur-Boutonne, jusqu'à l'asinerie de la Tillauderie.

Fin avril, nous partirons sillonner avec des guides locaux les coteaux du Haut-Languedoc et les gorges de l'Hérault ; nos après-midis seront dédiés au tourisme avec comme base le village de vacances de Montagnac-Méditerranée.

Afin de consolider les finances de cette section randonnée, vous êtes invités à vous rendre nombreux au premier loto des marcheurs, qui aura lieu le dimanche 6 mars.

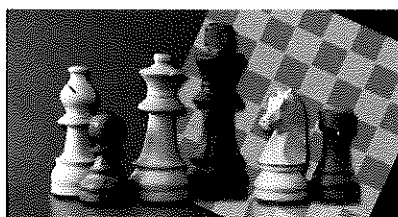


Robert Orgé

Programme de Février à mars 2016

Jour :	Heure	Lieux de RDV		Randonnées
LUNDI				
08 février	14h	ECOYEUX	Stade	Bois de Julliand
15 février	14h	St LAURENT DE COGNAC	Salle des fêtes	Coteau des Bergers
22 février	14h	NIEUL LES SAINTES	Trou de Pampin	Trou de Pampin
29 février	14h	St BRIS DES BOIS	Lac de St Bris	Le Vallon de Millet
DIMANCHE 06 MARS LOTO DES MARCHEURS				
07 mars	14h	CHERAC	Stade	Les 3 Combes
14 mars	14h	St HILAIRE de VILLEFRANCHE	Parking champ de foire	La table du Roy
DIMANCHE 20 MARS SORTIE TRIMESTRIELLE INFOS ULTERIEURES				
21 mars	14h	ECURAT	Parking du bas	Circuit de la Métairie
Judi 31 mars	14h	LE DOUHET	Château	Les 2 Acqueducs

Section Echecs



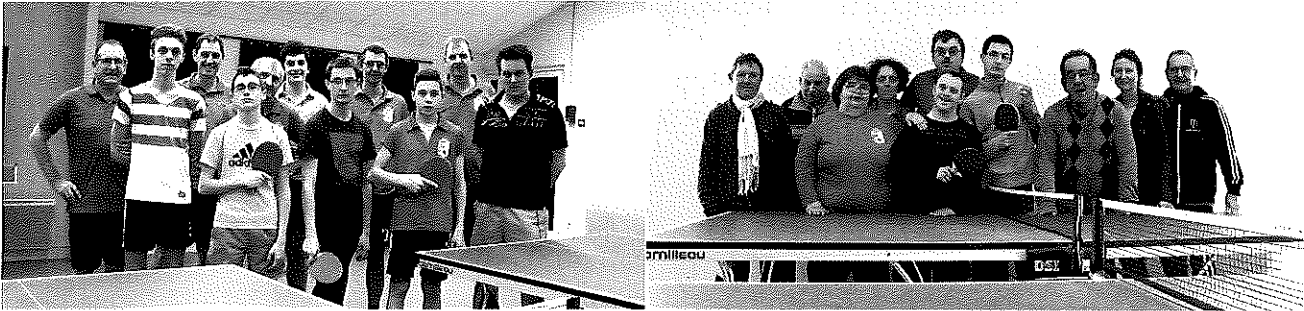
Le Foyer Rural va démarrer une activité « ECHECS ». Ces cours se feront dans la salle des associations. Pour pouvoir y participer, il suffit d'être adhérent au Foyer Rural.

Si vous désirez un apprentissage ou un perfectionnement dans ce jeu, veuillez prendre contact avec Mr METEREAU Alain (05 46 74 99 67).

Section Tennis de Table

Cela fera bientôt 8 ans que la section Tennis de table du Foyer Rural a repris.

Maintenant, 21 assidus dont 5 jeunes se retrouvent régulièrement aux cours des lundis, mercredis et vendredis de 18h à 21h.



Les jeudis matin (10h30 à 11h30), c'est au tour de nos 8 handicapés assistés d'éducatrices (nous remercions Renaud LAYE pour son dévouement à leur encadrement).

Programme pour les 6 prochains mois

- 16 janvier Tournoi en équipe Ado Adulte à Saint Just Lussac
- 27 Février Tournoi de l'Amitié à Bussac en individuel toutes catégories (débutants, jeunes, moyens, confirmés et classés en club)
- 19 Mars Tournoi à Sablonceaux
- 21 Mai Tournoi à Bussac en double à la mêlée.



Nous possédons un robot lance balles qui permet l'amélioration des conditions de jeux individuels mais aussi de convenir à nos débutants, jeunes ou plus âgés pour le jeu de base.

Nous invitons les personnes voulant pratiquer ce sport à venir nous rejoindre, vous trouverez convivialité, bonne humeur, amusement et décontraction !

Renseignements auprès de Gérard PASTUREL (07 81 46 83 14) et Paul PIMIANTA (06 03 86 33 49)

Section Jeux de société

J'ai pris cette année 2015/2016 la responsabilité de la section "Jeux de société" Je remercie tous les membres qui m'entourent. Sachez que nous accueillons tous les jeudis après-midi de 14h à 18h toutes celles et ceux qui désirent se divertir. Une collation agrémentée chaque séance



A noter : samedi 19 mars, CONCOURS de BELOTE à la salle municipale à 14h. (Venez très NOMBREUX !).

Pour cette nouvelle année, je souhaite au nom de toute la section une BONNE ANNEE remplie de JOIE et de BONHEUR à vous TOUTES et TOUS et qu'à tous ceux qui vous sont CHERS.

Josiane Tagot, responsable de la section.



Chers amis Bussacais,

L'ensemble des membres du jumelage se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2016. Avec nos activités traditionnelles à venir, loto de février et brocante de juin, nous espérons vous retrouver aussi nombreux que les années précédentes pour partager des moments conviviaux et amicaux.

Nous vous attendons nombreux à notre loto du **dimanche 7 février dès 14h30**, pour passer un bon moment dans la bonne humeur, avec des lots de choix.

Le jumelage est toujours ouvert à tous, jeunes ou moins jeunes, seuls ou en famille. Comme chaque année, nous ne pouvons que vous inviter à venir tenter l'expérience.

Encore tous nos meilleurs vœux pour 2016 !

La présidente, Corinne MONGET



Chers amis Bussacais,

Aujourd'hui, 31 décembre, je vous écris ces quelques lignes. Lorsque vous les lirez, l'année 2016 sera déjà bien entamée, mais je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous transmettre de la part de vos amis Oronais tous nos vœux de bonheur, de santé et de réussite pour ce nouveau millésime.

Nos activités automnales ont été réduites, car nous n'avons pas participé à la foire aux oignons. La

traditionnelle broche familiale du dimanche 27 septembre s'est déroulée au refuge du bois du Chaney. Nous étions une petite vingtaine de membres à déguster un succulent rôti. Notre brisolée annuelle du vendredi 30 octobre a attiré 75 convives qui se sont retirés satisfaits et repus. Presque tous les marrons rôtis ont été avalés !

L'année 2016 s'annonce tranquille en attendant 2017 et la réception des Bussacais. Cordiales salutations oronaises et à bientôt !

Guy, le président

Association Nounous et Bout'Choux

Les enfants et les assistantes maternelles de l'association vous souhaitent à tous une bonne et heureuse année.

La Présidente Mme Chardan




« CREA BRICO RECUP »

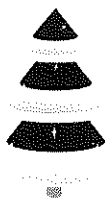
Le marché de Noël annoncé dans la presse n'ayant pu avoir lieu cette année, le foyer rural, en remplacement, a organisé dans l'urgence une exposition vente sur le thème de Noël.

Tous les objets présentés avaient été confectionnés par la section Créa-Brico Récup lors de nos ateliers les mardis après-midi de 14h30 à 18h dans la salle des associations.

Cette journée a permis de faire connaître notre activité et de présenter un échantillon de nos ouvrages. Nous remercions toutes les personnes qui ont eu la gentillesse de se déplacer.

Il suffit d'être titulaire d'une carte d'adhérent au foyer rural pour y participer. A quand votre visite ?  Retrouvez nos créations dans les pages centrales...

Toute l'équipe « Créa-Brico » vous présente ses vœux les meilleurs pour l'année 2016.



S
E
R
V
I
C
E
S

**ASSISTANCE
ADMINISTRATIVE**

Nathalie PERON
Tous travaux de secrétariat
particuliers, étudiants, PME, artisans,
associations...
06 72 10 20 77

COIFFURE MIXTE

Françoise PLANET
Avec ou sans rendez-vous
148 route du Val de Charente
05 46 74 26 62

JCVASION

Le service à votre domicile
pour votre camping-car
06 73 96 73 93
jcvasion@gmail.com

MENAUD CHRISTIAN

SD Immobilier
06 37 75 14 72 - 05 46 97 83 36
christian.menaud@nordnet.fr

MO JARDIN

Tonte, taille, plantation,
débranchage, désherbage
06 72 94 49 94

TC MOTORS

Réparation entretien
moto - quad - scooter
matériel espaces verts
75b chemin de Charmeneuil
06 86 67 78 14

**ASSISTANCE DE VIE
DEPENDANCE**

Catherine TEISSEIRE
Toilette, aide aux repas, ménage,
repassage,
démarches administratives
06 49 61 98 70 - 05 46 93 05 79

**FOREVER LIVING.RF
la santé au naturel**

Jacky et Lucette PAGE
Distributeurs agréés
06 61 98 86 28 - 06 04 02 25 15
jacky.page123@orange.fr
leader-bien-etre1@orange.fr

GUERISSEUR

Marc Benoît DAVIGNON
35 chemin des Grands champs
06 81 72 25 74

INFIRMIERE

Patricia MARKO-LOSSON
Soins à domicile et sur RDV au
cabinet 1 allée des Chaumes
05 46 93 98 79

INFIRMIER LIBERAL

Thierry THIBAudeau
34 chemin des Grands Champs
05 46 93 44 00

INFIRMIERE

Marilyne VIEUILLE
44 chemin des chagnauds
05 46 93 07 74

NATATION

Christian NICAUD
Cours de natation et d'aquaphobie
6 chemin des Quartiers
06 85 34 54 03

PEDICURE - PODOLOGUE

Francis BASQUIN
Diplômé d'Etat
sur rendez-vous et à domicile
1 allée des Chaumes
05 46 96 74 87

**PONEY CLUB
LE FER A CHEVAL**

Cours, stages, promenades
8 chemin des Motillons
05 46 93 44 37 - 06 09 39 58 65

**REFLEXOTHERAPEUTE
Des 2 mains**

Valérie LE JEAN
Stimulation palmaire, plantaire,
auriculaire, faciale, dorso-cranienne
1 allée des Chaumes
RDV au 07 50 31 67 78

**THERAPIES BREVES
COACHING**

Marie-Claire BRILAC HAZART
Développement personnel et gestion
du stress, consultations individuelles,
couples, ados
09 06 03 61 14 - 05 46 74 52 96

emplacement libre

S
A
N
T
E

B
I
E
N
-
E
T
R
E

L
O
I
S
I
R
S

